

Termes de Référence AGEX
Relatifs à la mission portant sur l'exécution des activités ARSE et des
MACC dans les zones d'intervention prioritaire (ZIP) à
Ngazidja/Ndzouani/Moili

1. CONTEXTE

L'Union des Comores a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement d'un montant de DTS 4,2 millions (soit environ 6 Millions de dollars) pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité (PFSS) dont la mise en vigueur a eu lieu en juillet 2015.

Les 24 et 25 avril 2019, le cyclone Kenneth a causé d'importants dégâts, touchant 43 pour cent de la population. Il a frappé les Comores, entraînant des impacts sur les trois îles et affectant 345 000 personnes, soit 43 pour cent de la population dans 242 villages des trois îles.

A la demande du Gouvernement de l'Union des Comores, la Banque mondiale a proposé un Financement Supplémentaire de 18 millions USD pour couvrir le déficit de financement relatif à la mise en œuvre des deux activités : (i) des subventions de relèvement et redressement socioéconomique pour aider les ménages touchés par le cyclone Kenneth ; (ii) la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures dans les communautés affectées ; et (iii) l'administration et le suivi de ces activités.

2. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET :

Le Projet de Filets Sociaux de Sécurité (PFSS) aux Comores vise globalement à augmenter l'accès aux services de filets sociaux productifs et de nutrition dans les communautés les plus pauvres et celles touchées par les catastrophes naturelles.

Le PFSS s'articule autour de 3 composantes :

Composante 1: Filets sociaux productifs et en cas de catastrophe

1.1. Filets sociaux productifs

1.1.a Filets de Sécurité Productifs

1.1 b. Infrastructures de base communautaires

1.2 Activités en réponses aux catastrophes naturelles

Composante 2: Programme de nutrition communautaire

Offre de paquet des services d'ANJE et NdF communautaire

Promotion de l'utilisation de service d'ANJE et NdF communautaire

Renforcement Institutionnel et Gestion de Projet

Composante 3: Gestion de projet, suivi & évaluation

Le Financement Additionnel financera la sous composante 1.2 en réponse aux catastrophes afin de garantir une intervention de premiers stades de relèvement en cas de catastrophes naturelles et la composante 3 pour le renforcement de la gestion, coordination et suivi et évaluation du projet.

Le financement additionnel est destiné aux communautés vulnérables touchées par le cyclone Kenneth du 24 avril 2019 sur la base des listes fournies par la DGSC et le croisement avec le taux de pauvreté des communautés. Il a comme objectifs spécifiques de fournir aux communautés et aux ménages bénéficiaires, des fonds de relèvement et d'insertion socio-

économique pour financer des activités génératrices de revenus ou des formations-emplois et des réhabilitations/reconstructions des petites infrastructures de base communautaires

C'est dans ce cadre, que le PFSS souhaite faire appel à des ONG – ci-après dénommées « AGEX » - disposant d'une expérience éprouvée et d'une équipe ayant des qualifications solides permettant de réaliser efficacement l'encadrement des Activités de Relèvement Socio-Economique (ARSE) dans les communautés bénéficiaires sélectionnées parmi les plus pauvres et vulnérables.

Au Total : 118 COMMUNAUTES (83 NGZ, 22 NDZ, 13 MWL)

Iles	Villages	Bénéficiaires	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Ngazidja	83	5708	1807	2946	955
Ndzouani	22	3 305	1067	1607	635
Mwali	13	1276	550	553	173
Total	118	10 289	3424	5106	1763

L'AGEX sera recruté conformément au « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants Juillet 2016.

3. OBJECTIF(S) DE LA MISSION :

L'objectif de la mission est de :

- Organiser les formations de base des bénéficiaires des Activités de Relèvement Socio-Economiques (ARSE)
- Exécuter le programme des mesures d'accompagnement (MACC)
- Faire le suivi et l'encadrement technique des ARSE et des MACC

3. ETENDUE DE LA MISSION, TACHES, RAPPORTS ET CALENDRIERS

3.1 Missions de l'AGEX

- En fonction de la planification générale des activités, l'AGEX doit établir avec le projet un planning mensuel des activités de chaque ZIP
- Fonds de relèvement : Encadrer les bénéficiaires sur le choix des activités économiques sur la base de leur profil, les formations techniques de base (inclusion productive), sur l'élaboration des plans de relèvement, la mise en œuvre des activités ;
- Mesures d'accompagnement, coaching et mentorat (encouragement et émancipation) : Exécuter le programme des mesures d'accompagnement selon le manuel MACC ;
- Paiement : Appuyer l'organisation et superviser le versement de fonds de relèvement, apporter les bénéficiaires sur le remplissage, les contrats d'engagement moral, formalités administratives (carte d'identité nationale, ouverture des comptes, etc.)

- Etablir les rapports d'avancement, de mise en œuvre et de suivi, collecter les photos des événements marquants, conserver les pièces justificatives

3.3 Durée des prestations et calendrier d'exécution:

L'AGEX est recrutée par ZIP sur la base de contrats annuels renouvelables en fonction des performances.

La durée des prestations et le calendrier d'exécution est établie en fonction des étapes suivants :

Etape 1

- Assister les ménages bénéficiaires pendant la signature des contrats et distribution des cartes
- Organiser l'AG de mise en place des mères leaders
- Organiser la planification, communication du 1^e paiement: 10%
- Organiser la gestion des plaints

Etape 2

- Organiser les formations mères leaders
- Orienter et profilage des ménages bénéficiaires
- Assister les bénéficiaires au remplissage de plan de relèvement familial

Etape 3

- Organiser les formations techniques de base
- Planification et communication 2^e paiement: 70%
- Encadrer les bénéficiaires à l'établissement des plans de relèvement familial
- Assister les bénéficiaires sur les procédures d'acquisition des matériels et outils
- Faire le suivi technique
- Faire le suivi communication formation mères leaders
- Planification, communication 3^e paiement: 20%
- Suivi technique

4. COMPOSITION ET CRITERES DE QUALIFICATION DE L'EQUIPE DES PERSONNELS CLES

4.1 Personnel nécessaire

L'AGEX doit recruter un Socio organisateur (SO) et des Agents de Développement (AD) en fonction de la taille du village.

Tout changement de personnel doit être préalablement approuvé par l'UGP.

Le Socio-organisateur (SO) est l'interlocuteur principal du UGP il assure la bonne gestion du contrat et coordonne la révision périodique du plan de travail annuel.

Il a pour tâches principales la supervision et le contrôle ARSE il prépare les formations techniques des bénéficiaires ainsi que la facilitation de la mise en œuvre des activités liées au programme des MACC Il fait le suivi-évaluation communautaire.

Les Agents de Développement (AD) sont affectés dans chaque village. Les Agents de Développement (AD) ont pour tâches principales :

- ✓ Faire la campagne de communication et réunions d'information dans les villages
- ✓ Encadrer les bénéficiaires sur le processus Orientation (orientation, profilage, planification et groupage)
- ✓ Exécuter le programme d'activités de MACC selon le manuel de MACC
- ✓ Exécuter les formations de base et renforcement de capacité
- ✓ Faire le suivi, coaching et mentorat (encouragement et émancipation) Evaluation technique
- ✓ Aider les bénéficiaires à remplir les fiches de plan de relèvement
- ✓ Vérifier et contrôler les matériels et outillages,
- ✓ Veiller à l'exécution des travaux conformément au plan de relèvement
- ✓ Assurer la tenue des fiches de suivi des ARSE

4.2/ Qualifications minimales

Les qualifications minimales requises sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Poste	Qualifications minimales
Chef de mission (socio-organisateur)	Bac+3 en agriculture ou environnement, gestion, économie, sociologie, ou équivalence et 4 ans d'expérience en développement communautaire, conduite d'association et en gestion de contrat
Chefs de chantier (agent de développement)	Bac ou BTS en agriculture ou environnement, gestion, économie, sociologie, et 2 ans expériences en développement communautaire, mobilisation sociale, communication, et animation de groupe.

.5 RAPPORTS A FOURNIR ET CALENDRIER

PV de démarrage

- ✓ PV de démarrages (bénéficiaires de la 1ère tranche, nombre d'ARSE, la date, le lieu installation, les participants, les intrants et matériels achetés, objectif de ARSE) et résultat obtenu les problèmes et solutions adoptées)

Le rapport d'avancement trimestriel doit comporter les indicateurs suivants

- ✓ L'état avancement des ARSE selon le planning établi,
- ✓ Déroulement des formations (lieu, Nbre bénéficiaires, thème, durée, évaluation)
- ✓ Respect de la fiche de suivi technique et du programme des MACC
- ✓ Conseil et recommandation apportée (cahier de suivi, cahier de journal de caisse)
- ✓ Respect des mesures d'atténuations des impacts environnementaux
- ✓ Nombre de personnes bénéficiaires (ventilé par sexe), des photos prises aux mêmes
- ✓ Les nombre des bénéficiaires des 1ère, 2è et 3è tranche

Le rapport final à la fin de l'année

- ✓ Evaluation des activités de ARSE (respect de la fiche technique, des MACC du planning)
- ✓ Les formations réalisées (Nbre bénéficiaires, thème, durée)
- ✓ Programme des MACC réalisé
- ✓ Nombre de personnes bénéficiaires (ventilé par sexe), des photos prises aux mêmes

- ✓ Les nombre des bénéficiaires de la 1ère, 2è et 3è tranche

CALENDRIER

6. PRESTATIONS DU CLIENT ET PERSONNEL HOMOLOGUE

(a) Services, données, locaux et installation devant être fournis par le Client :

Pour son intervention, le ONG aura accès à tous les documents qu'il jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. L'UGP mettra notamment à sa disposition du consultant (i) les documents de base relatifs au sous projet qu'il pourra consulter, (ii) sous format papier divers document type (journal de chantier, modèle de PV, modèle de fiche de suivi et surveillance environnemental, etc.) et (iii) sous format papier les directives de prévention et lutte contre les fraudes, les Directives de passation des Marchés Financés par la Banque Mondiale. Avant le démarrage, l'UGP dispensera une série de formations pour les AGEX.

Les projets financés par la Banque Mondiale doivent tous respecter les aspects de sauvegarde sociale et environnementale – les consultants veilleront au respect de ces aspects.